



Union internationale de la presse francophone  
Section de la Vallée d'Aoste

## 18<sup>e</sup> concours « Abbé Trèves » *Règlement*

Afin d'encourager les jeunes à écrire en français, la Section de la Vallée d'Aoste de l'Union internationale de la presse francophone (UPF) lance – avec la collaboration du Conseil de la Vallée, de l'Université de la Vallée d'Aoste et du Centre d'études « Abbé Trèves » – un concours articulé comme suit :

**Premier volet** – élèves des classes de 3<sup>e</sup> des établissements de l'enseignement secondaire du 1<sup>er</sup> degré ;

**Deuxième volet** – jeunes de nationalité italienne, âgés de 18 à 30 ans et résidant en Vallée d'Aoste depuis au moins cinq ans.

### *Sujet du concours*

À l'occasion de l'Année internationale du tourisme durable pour le développement, proclamée pour 2017 par l'Organisation des Nations unies, le sujet choisi pour les épreuves de tou(te)s les candidat(e)s des deux volets est le **tourisme durable en Vallée d'Aoste**.

### *Candidatures*

Les intéressé(e)s doivent adresser leur candidature écrite, établie sur le formulaire annexé au présent règlement et dûment signée, à la Section de la Vallée d'Aoste de l'UPF (3, rue De Tillier – 11100 Aoste, courriel [uijplf.vda@libero.it](mailto:uijplf.vda@libero.it)) **au plus tard le samedi 18 février 2017, délai de rigueur**.

### *Premier volet*

**Pour la même date**, soit le **18 février 2017**, les candidats(e)s doivent remettre, à la Section de la Vallée d'Aoste de l'UPF (3, rue De Tillier – 11100 Aoste, ou [uijplf.vda@libero.it](mailto:uijplf.vda@libero.it)) **une interview ou un article** dactylographié (papier ou support informatique) de 2 000 - 3 000 caractères (espaces compris) sur le sujet établi. Au mois de mars 2017, ils/elles seront appelé(e)s à présenter leur texte lors d'un entretien avec le jury, à une date qui leur sera communiquée en temps utile.

Prix du concours : trois dotations de livres d'une valeur de 250 euros, 150 euros et 100 euros, pour les élèves classés respectivement au premier, au deuxième et au troisième rang.

### *Deuxième volet*

Au mois de mars 2017, les candidats(e)s passeront une épreuve consistant en la rédaction d'un article et en un entretien sur le sujet établi. Le lieu et la date leur seront communiqués en temps utile.

Premier prix – stage de minimum deux semaines et maximum un mois auprès de la rédaction d'un journal d'expression française. Les frais liés à la participation au stage, dûment documentés, seront remboursés jusqu'à un maximum de 1 500 euros. Deuxième et troisième prix – tablette tactile.

Le rapport que le/la lauréat(e) est tenu(e) de présenter à la fin du stage sera publié dans le quadrimestriel de l'association.

### *Jury*

Le jury dressera une liste d'aptitude et déclarera les lauréat(e)s de chaque volet. Ses décisions sont sans appel.

### *Renseignements supplémentaires*

Tou(te)s les participant(e)s recevront une attestation de participation. Les articles des lauréat(e)s seront publiés dans le quadrimestriel et sur le site de l'association. Les intéressés(e)s peuvent demander une copie du règlement et de la lettre de candidature directement à la Section de la Vallée d'Aoste de l'UPF (3, rue De Tillier – 11100 Aoste, ou [uijplf.vda@libero.it](mailto:uijplf.vda@libero.it)) ou les télécharger du site de l'association [www.pressefranvaldotaine.eu](http://www.pressefranvaldotaine.eu) ou bien de celui du Conseil de la Vallée [www.consiglio.vda.it](http://www.consiglio.vda.it), de l'Université de la Vallée d'Aoste [www.univda.it](http://www.univda.it) ou du Centre d'études « Abbé Trèves » [www.abbetreves.org](http://www.abbetreves.org).

Fait à Aoste, le 5 décembre 2016.





Union internationale de la presse francophone  
Section de la Vallée d'Aoste

## 18<sup>e</sup> concours « Abbé Trèves »

### *Lettre de candidature*

(PRIÈRE DE REMPLIR EN LETTRES CAPITALES)

Je soussigné-e....., né-e le ..... à  
....., résidant à ..... (code postal .....),  
rue/hameau de .....  
tél. ...., portable ....., courriel .....

déclare<sup>1</sup>

(pour les élèves de 3<sup>e</sup> des écoles secondaires du 1<sup>er</sup> degré) être inscrit-e à la classe de .....<sup>e</sup>, section  
..... du/de l' ..... de .....

(pour les jeunes âgés de 18 à 30 ans) être de nationalité italienne et résider en Vallée d'Aoste depuis au  
moins cinq ans ;

demande

à participer au 18<sup>e</sup> concours « Abbé Trèves » organisé par la section de la Vallée d'Aoste de l'Union  
internationale de la presse francophone – **Premier/Deuxième volet**<sup>2</sup>

Je déclare être au courant de ce qui suit :

- aux termes de la loi, les données fournies dans la présente lettre de candidature serviront à l'instruction du dossier de candidature et pourront éventuellement être communiquées à des établissements ou à des associations pour des besoins institutionnels ;
- aux termes de la loi, j'ai le droit d'accéder aux données me concernant et de demander qu'elles soient effacées, modifiées, anonymisées, mises à jour, rectifiées ou complétées.

....., le .....

Signature

(candidat-e ou personne exerçant l'autorité parentale)

(Éventuellement) Mon/ma professeur-e de français m'a **expressément** autorisé(e) à indiquer ses coordonnées :

M./Mme .....

Tél. .... Courriel .....

Signature

(professeur-e)

<sup>1</sup> Cocher la case appropriée

<sup>2</sup> Rayer la mention inutile



Union de la Presse Francophone  
Section de la Vallée d'Aoste  
3, rue J.-B. de Tillier  
11100 AOSTE  
uijplf.vda@libero.it

## L'UPF

C'est à Paris que l'Association internationale des journalistes de langue française est créée en 1952. Devenue Union internationale des journalistes et de la presse de langue française en 1971, puis **Union internationale de la presse francophone (UPF)** en 2001, cette association, amicale à ses débuts, se transforme peu à peu en une union professionnelle, reconnue comme organisation internationale non-gouvernementale par les plus grandes institutions internationales ou multilatérales comme l'ONU, l'UNESCO, le Parlement européen de Strasbourg et l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

Elle est présente sur les 4 continents avec 49 sections regroupant quelque 3 000 journalistes et collaborateurs de la presse écrite, audiovisuelle et internet.

Parmi celles-ci, la **section valdôtaine de l'UPF** est une **association culturelle sans but lucratif** et indépendante de tout mouvement ou parti politique qui se propose, depuis la fin des années 60, de valoriser le patrimoine culturel et linguistique de la Vallée d'Aoste, en particulier par la diffusion du français dans les médias valdôtains et, surtout, par le soutien aux projets francophones en faveur des jeunes.

## Le concours Abbé Trèves

Le concours « Abbé Trèves » relève précisément de cette dernière démarche.

Depuis plusieurs décennies, il vise à encourager les jeunes valdôtains à découvrir le monde du journalisme francophone et à approfondir la connaissance de **l'histoire, de la culture et de l'actualité de la Vallée d'Aoste**.

Ainsi plusieurs lauréat(e)s des anciennes éditions sont désormais des « ambassadeurs » de la Vallée d'Aoste partout dans le monde.

Ce concours s'articule en **deux volets** concernant, le premier, les élèves de **3<sup>e</sup> des écoles moyennes** et, le deuxième, les résidents en Vallée d'Aoste âgés de **18 à 30 ans**, qui sont tous invités à écrire un article en français sur les personnages, les manifestations ou tout autre aspect de la civilisation valdôtaine établi par le Comité de direction de l'association.

Trois prix sont prévus pour chaque volet du concours et notamment, pour l'école moyenne, autant de **dotations de livres** d'une valeur respective de 250 €, 150 € et 100 € et, pour les jeunes, un **stage d'un mois** dans la rédaction d'un journal francophone – avec le remboursement des frais correspondants (1 500 € au maximum) – et deux **tablettes tactiles**.

Après une interruption d'une année, qui a permis à l'UPF d'organiser un séminaire de formation sur le journalisme francophone censé encourager les jeunes à découvrir ce monde et à participer au concours, la **18<sup>e</sup> édition** est lancée au mois de décembre 2016 et s'achèvera par la remise des prix dans le cadre de la Semaine de la francophonie 2017.

Cette dernière édition du concours Trèves est organisée avec le **soutien de la Présidence du Conseil de la Vallée et de l'Université de la Vallée d'Aoste** et la **collaboration du Centre d'études « Abbé Trèves »** d'Émarèse.

L'UPF souhaite créer autour de **son concours** une véritable **synergie entre les partenaires** déjà évoqués et les autres instances qui partagent les mêmes buts : faire connaître à la fois le monde du journalisme et le patrimoine identitaire de la Vallée d'Aoste francophone.